

L'ÉGLISE et les indispensables

01. Général

Quelques pensées vont suivre qui bouleverseront des positions jugées inébranlables par des milieux évangéliques-charismatiques. Ces arguments se veulent à 100% étayés par la Bible tout en présentant des aspects interprétatifs indéniables.

02. Des bases

Des définitions de base sont nécessaires pour avoir un langage commun et une compréhension sensée. Ainsi, la liste qui suivra, essayera de répondre à ces besoins inhérents :

a) **L'Eglise**

La compréhension de la réalité de l'Eglise est fondamentale et basique. Comme les diverses activités de Dieu et de l'homme, depuis sa création jusqu'au retour de Jésus-Christ sur la terre, sont relatées par les saintes Ecritures, il apparaît rapidement qu'une réalité tridimensionnelle régit l'ensemble. C'est pourquoi toute sa dimension est spirituelle, mais vécue dans un monde physique et psychique. Si on ne prend pas en considération une seule de ses dimensions, on s'égare totalement et on risque de produire d'énormes dégâts à tout l'ensemble. Ainsi, il est primordial de ne pas se permettre une approche humaniste, désinvolte et opportuniste, mais totalement biblique.

- Définitions de base

Les terminologies utilisées, tant dans le contexte hébraïque que grec, demandent une appréhension toute particulière car elles nous situent rapidement dans les trois dimensions précitées et ne désignent jamais directement un bâtiment ou un lieu de culte.

Désignation scripturaire hébraïque

«*qahal*» 6950 / 6951 = Assemblément quelconque d'un groupe d'une population qui a été convoqué – Multitude – Congrégation.

Assemblée du peuple d'Israël qui était avec Moïse au désert.

Désignation scripturaire grecque

«*ekklesia*» 1577 = Assemblée d'une population qui a été appelée spécifiquement hors d'un ensemble. C'est la combinaison d'une préposition («*ek*» = hors de...) et d'un verbe («*kaleo*» = appeler).

Analyse textuelle biblique

- **Gen. 49 : 6** → Jacob ne désire point s'identifier au rassemblement des tribus de Siméon et Lévi.
- **Ex. 12 : 6** → L'ensemble du peuple d'Israël qui effectue le rituel de l'abattage d'un agneau par famille selon les **versets 5 à 11** de ce chapitre, est appelé «l'Assemblée», dans notre traduction usuelle, mais «*ekklesia*» dans la traduction des LXX, signification dont nous verrons l'importance plus loin.

- *Ex. 16 : 3* → Une multitude de gens qui désignait le peuple d'Israël.
- *Lév. 8 : 4* → Un rassemblement de gens du peuple d'Israël s'appelait «l'Assemblée».
- *I Sam. 17 : 47* → L'Armée d'Israël est désignée comme une «multitude» à enseigner.
- *II Chron. 7 : 9* → Salomon organisa le 8^e jour une «assemblée solennelle» et spéciale après sept jours de fête, avec une multitude de gens d'Israël.
- *Ps. 89 : 7, 8* → Les Fils de Dieu sont la grande «Assemblée des Saints».
- *Ps. 111 : 1* → Quand les hommes droits se réunissent, cela est appelé «l'Assemblée».
- Etc., etc.
- *Mat. 16 : 18* → Terme utilisé la première fois par Jésus et qui devient par la suite courant dans le contexte du NT. Dans le verset 16, l'apôtre Pierre se fait le porte-parole de l'ensemble des disciples en déclarant «que le Christ est l'Oint envoyé par Dieu, et son propre Fils». Jésus exprime son intention de se servir de cette devise comme base d'une future activité de construction de l'Eglise invincible et indestructible.
- *Actes 7 : 38* → Moïse faisait partie de l'assemblée du peuple d'Israël au désert (terme utilisé = «*ekklesia*») et s'entretenait avec l'ange de Dieu.

⇒ ➔ *Il est profondément significatif de constater que la traduction des LXX, hébreu - grec, a catégoriquement défini la relation des deux termes «qahal» et «ekklesia». Aussi, la reprise de ce terme par Jésus posa définitivement son acceptation pour la suite.*

⇒ ➔ *On constate que c'est un rassemblement physique de personnes suite à une interpellation spirituelle et qui eut même des suites psychiques.*

⇒ ➔ *La décision de Jésus de construire sa future «ekklesia» sur cette base doit nous conduire à une soumission totale dans nos activités futures.*

- *Actes 20 : 28* → L'apôtre Paul informa les anciens d'Ephèse (v. 17) que le Saint-Esprit les avait chargés de la fonction d'évêque («*episcopos*» = «surveillant») par rapport à l'Eglise de Dieu pour lui octroyer les soins nécessaires comme la protection (v. 29, 30).
- *I Cor. 1 : 1, 2 / II Cor. 1-2* → Paul en tant qu'apôtre de Jésus-Christ, s'adresse à l'église de Dieu à Corinthe, donc à une pluralité de personnes qui se rassemblent physiquement et non virtuellement ou «électroniquement» (selon les possibilités actuelles).
- *I Cor. 10 : 32* → Paul, apôtre, donne des ordres de comportement à l'église de Corinthe, qu'il faut transmettre globalement lors de leur rassemblement, vu la difficulté de transmission individuelle à cause des distances.

- **I Cor. 11 : 16** → Paul prévoit la possibilité «globale» de contestations, par église et non individuelles.
- **I Cor. 11 : 22** → La formulation au pluriel des maisons qui peuvent être impliquées, par opposition à l'église, désigne un ensemble réuni à une place unique pour un regroupement spécifique.
- **I Thess. 2 : 14** → Les destinataires cités (les Corinthiens) sont au pluriel en comparaison des diverses églises de la Judée.
- **II Thess. 1 : 3, 4** → Paul félicite les frères de Thessalonique (au pluriel, désignant leur église) en se glorifiant d'eux dans d'autres églises.
- **I Tim. 3 : 15, 16** → Le contexte que Paul utilise pour donner des ordres de comportement, est un lieu où se rassemblent beaucoup de personnes.
- **Eph. 1 : 22, 23** → L'église est désignée comme le corps de Christ qui est une multitude de membres (**I Cor. 12 : 12 / Col. 1 : 24**). Or l'aspect fonctionnel de ces membres est décrit par l'action spécifique en dons spirituels («*charisma*» = *dons de grâce*), ministères («*diakonia*» = *services*) et opérations («*energema*» = *actions spécifiques de Dieu en puissance*). Ce sont des manifestations de l'Esprit données pour l'utilité commune (communautaire et individuelle) (**I Cor. 12 : 7**).
- **Eph. 3 : 10** → L'action plurifonctionnelle de l'Eglise d'aujourd'hui donne aux instances d'autorité dans les lieux célestes un aperçu de la merveilleuse sagesse de Dieu.
- **Eph. 5 : 22-33** → Enseignement comparatif entre l'homme – la femme et Christ – et l'Eglise. Il transmet fortement les trois dimensions impliquées : physique, psychique et spirituelle. Mais il enseigne aussi définitivement sur les aspects corporatifs de l'Eglise.
- **Col. 1 : 18 / Eph. 5 : 23** → Christ est le Chef de l'ensemble des personnes constituant l'Eglise.
- **Mat. 18 : 17** → La transmission d'une information à l'église comme ensemble peut se faire à l'heure actuelle sans déficience et sans erreurs, par voie électronique, contrairement au temps de Jésus, où ces moyens manquaient totalement et demandaient la présence physique des personnes impliquées.
- **Actes 5 : 11** → Il est évident que la grande crainte qui s'emparait de toute l'église (l'assemblée), dérivait aussi de la présence physique de toutes ces personnes lors de la transmission de l'information de la mort d'Ananias et de Saphira.
- **Actes 8 : 1, 3** → La dispersion de toutes les personnes dans les contrées de la Judée et de la Samarie suivit la persécution de l'église à Jérusalem.
- **Actes 11 : 26** → Pendant la période de toute une année, Paul et Barnabas se réunirent avec l'église d'Antioche et enseignèrent beaucoup de personnes. Donc, cela concernait énormément de gens réunis physiquement et qui étaient touchés spirituellement et aussi psychiquement.
- **Actes 12 : 5** → L'ensemble de l'église avait une réunion de prières pour Pierre.
- **Actes 11 : 25 à 15 : 29** → Le voyage missionnaire de Paul et Barnabas nous parle abondamment des diverses églises impliquées et à chaque fois d'une réalité concrète non réalisable par des moyens artificiels.

- *Actes 15 : 4, 5, 22* → Dans l'église réunie, quelques-uns (pluriel) se levèrent pour apporter leur opinion.
- *Actes 9 : 31 / 16 : 5* → L'église s'accroissait, donc cela indique une pluralité de personnes.
- *Actes 19 : 32, 39, 41* → Rassemblement de beaucoup de personnes qui n'eurent pas une bonne base spirituelle mais qui furent quand même appelées «*ekklesia*».
- *Rom. 16 : 1* → Phoebe ne pouvait être diaconesse d'une personne unique, mais elle l'était dans l'église de Cenchrées, où il y avait plusieurs personnes.
- *I Cor. 12 : 27-31* → Indique la pluralité des dons et des services dans l'église, donc une multiplicité de personnes.
- *I Cor. 11 : 18-22* → On ne s'assemble pas seul mais à plusieurs et tout le contexte des *chapitres 11 à 14 de I Corinthiens* nous parle d'expériences spirituelles, pour l'âme et même pour le corps.
- *I Cor. 16 : 1-4* → La collecte en faveur des saints concerne chacun (donc plusieurs) et ne peut être effectuée que «pratiquement», puisqu'elle est effectuée sélectivement pour les personnes approuvées.
- *II Cor. 8 : 16-24* → Paul, s'adressant à l'église de Corinthe, utilise le pluriel, donc pluralité de personnes. Il argumente en faveur de ses décisions de manière spirituelle mais aussi relationnelle. On constate les mêmes éléments pour les églises de Philippe, de Colosse et autres, avec des éléments identiques tridimensionnels → *Phil. 4 : 10-23 / Col. 4 : 10-18 / I Thess. 1 : 1 / II Thess. 1 : 1, 2*.
- *Héb. 2 : 12* → Célébrer Dieu au milieu de l'église signifie qu'il y a plusieurs personnes et qu'on fait une action spirituelle dans laquelle l'âme est impliquée.
- *Héb. 12 : 23* → L'Eglise des premiers-nés inscrits dans le ciel est constituée d'une pluralité de personnes, avec une expérience spirituelle précise de «nouvelle naissance».
- *III Jean 6, 9, 10* → Plusieurs citations de la pluralité des personnes présentes.

ΩΩ → Il est clair que toutes ces occurrences d'évènements impliquent une multiplicité de personnes réunies physiquement, excluant toute action simplement individuelle et «virtuelle».

ΩΩ → La présence de plusieurs personnes réunies par église, les réalités d'une dimension spirituelle autoritaire et les réactions profondément humaines des individus concernés, nous obligent à nous distancer de tout concept d'églises «artificielles», «électroniques» voire «virtuelles».

- ☺☺☺☺ *Nous croyons fermement au concept biblique d'une EGLISE de Dieu et de Christ, localement établie et constituée d'une multiplicité d'hommes et de femmes, appelés à sortir du système de ce monde et à se regrouper selon les principes divins.*

b) La communion

Contrairement à la croyance populaire en région catholique d'une réception sacramentale de l'eucharistie, c'est une union de foi communautaire des fidèles chrétiens. «On ne reçoit pas la communion (substantif)» mais on entre en communion (verbe) avec le corps et le sang de Jésus.

Désignation scripturaire grecque

«*koinonia*» 2842 = Participation commune, soit sociale, soit pécuniaire, soit autre élément. - Union spirituelle profonde.

Analyse textuelle biblique

- *Actes 2 : 42* → L'église de Jérusalem persévérerait dans les pratiques de l'enseignement des apôtres, de la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières, donc la communion fraternelle, la fraction du pain et les prières communautaires sont impossibles sans la présence physico-psychique de l'église.
- *I Cor. 1 : 9* → Une communion personnelle avec notre Seigneur Jésus-Christ est indispensable à tout membre de l'église, sinon on ne fait pas partie de ladite église.
- *I Cor. 10 : 16* → La prise de la cène (coupe et pain) est une communion avec le sang et le corps de Christ.
- *II Cor. 6 : 14* → Il existe une incompatibilité d'existence entre les deux éléments cités, donc impossibilité de communion.
- *II Cor. 8 : 4* → Les églises de la Macédoine ont demandé instamment d'avoir part à la communion avec notre service en faveur des saints, en contribuant à la collecte pour les frères et sœurs.
- *II Cor. 13 : 13* → L'apôtre Paul souhaite que l'église de Corinthe, dans son entité, ait une pleine communion avec le Saint-Esprit.
- *Gal. 2 : 9* → Jacques, Céphas et Jean ont donné à Paul et Barnabas la main droite comme signe d'association (communion).
- *Phil. 2 : 1-3* → Pour ceux qui vivent en communion avec l'Esprit, il est bon d'avoir des sentiments, un amour, des dispositions d'âme, une pensée identiques aux autres frères et sœurs et de les considérer supérieurs à nous-mêmes.
- *Phil. 3 : 10* → En ayant la communion avec les souffrances de Christ, nous devenons conformes à sa mort et à sa résurrection.

- *Phm 6, 7* → La participation (communion) active (collecte) de Philémon a tranquillisé le cœur des autres saints.
- *I Jean 1 : 3-10* → Nous sommes invités à marcher dans la lumière et non dans les ténèbres, en connaissance de Jésus-Christ, pour être en communion avec lui et avec Dieu.
- *Rom. 15 : 26* → Les églises de Macédoine et de l'Achaïe, se sont imposé une participation à une collecte (communion) en faveur des pauvres de l'église de Jérusalem.
- *II Cor. 9 : 13* → Paul parle très positivement de la libéralité en dons (*communion*) des chrétiens de Corinthe (Achaïe) envers ceux de la Macédoine (v. 2).
- *Héb. 13 : 16* → Dieu prend plaisir aux sacrifices de libéralité (*communion*).

ΩΩ → *Il est évident qu'une «koinonia» juste et biblique ne peut fonctionner que lors de la présence réelle de l'église.*

c) L'évangélisation

Ce terme est la désignation moderne de l'action de proclamer «la Bonne Nouvelle» de Jésus-Christ. Il est avant tout le commandement donné à tout disciple de Jésus, et s'exerce en esprit et vérité (*Mat. 7*).

Il s'exerce d'individu à individu ou groupe de personnes et ne demande pas une action spécifique de l'église. Diverses formes d'actions peuvent être utilisées mais son absence est fondamentalement désastreuse pour la survie de l'église.

d) Le baptême

Action initiale exercée d'un disciple (pas spécialement qualifié) envers une personne ou un groupe de personnes ayant accepté le message de la Bonne Nouvelle prêché (*Actes 2 : 37-41 / 8 : 16, 34-38*).

Son exercice se déroule soit en présence de l'église (ou partiellement présente), soit d'individu à individu, donc pas forcément communautaire.

Son absence ou une forme non biblique est profondément néfaste pour l'église concernée.

e) La cène

Le repas du Seigneur est définitivement communautaire et demande une compréhension approfondie de la réalité du corps de Christ (qui s'est sacrifié concrètement), et de l'église, son corps actuellement sur terre.

Il est intéressant de constater que ce repas institué par Jésus a une forme et une fréquence initiales qui s'insèrent profondément dans une pratique juive millénaire, le repas pascal (*le Seder*). Aussi, la coupe était une parmi d'autres, réservée au prophète, et ne peut pas être remplacée par une série de gobelets anonymes. Une prière spécifique doit donc précéder le tout. La fête pascale, étant pratiquée une fois par année, on peut comprendre certaines applications d'un christianisme messianique, quant à la fréquence appliquée. Toutefois, il faut retenir la pratique des premiers chrétiens et les instructions des Ecritures.

Analyse textuelle biblique

- *Luc 22 : 19, 20* → Jésus ne donne pas d'indication quant à une fréquence de la cène, mais cela paraît considérable, puisqu'il ordonne de le faire toutes les fois qu'on se remémore son Sacrifice.
- *Actes 2 : 37-43* → Dès leur entrée dans l'église, les nouveaux convertis pratiquaient «la fraction du pain» (terme pour désigner le repas du Seigneur).
- *I Cor. 11 : 24-26* → La fréquence à pratiquer paraît libre, jusqu'au retour du Seigneur.
- *Actes 20 : 7* → Lors de son séjour à Troas, Paul et les disciples se réunirent le premier jour de la semaine pour rompre le pain (ce qui est devenu une habitude pour beaucoup de chrétiens).

Un vécu individuel, une action non consciente ou un exercice non biblique (comme une répétition virtuelle du sacrifice de Christ dans la messe catholique) sont potentiellement dangereux pour les suites possibles (*I Cor. 11 : 17-34 / Hébr. 9 : 11-28*). Comme une action tridimensionnelle inhérente intervient dans sa pratique, une présence physique de l'église est absolument requise.

f) Le rassemblement

Le rassemblement physique régulier des saints (église) est une conséquence basique de l'appel (vocation) et du commandement du maître à ses disciples (*II Thess. 2 : 14 / Rom. 1 : 6 / I Cor. 1 : 24 / Rom. 11 : 29 / Hébr. 3 : 1 / 10 : 25*). La présence physique de l'église est indispensable.

g) La prière

Une relation authentique entre le croyant et son Seigneur a immanquablement pour résultat une vie de prières bidirectionnelle. Donc, c'est avant tout un mode de vie interne intense qui régit la relation du croyant concerné avec son Dieu.

Analyse textuelle biblique

- *Gen. 4 : 16* → Caïn chercha délibérément à éviter tout contact avec Dieu.
- *Gen. 4 : 26* → La naissance d'Enoch, fils de Seth, semble inaugurer une période de recherche de contact avec Dieu.
- *Gen. 17 / 18* → L'Eternel s'entretint avec Abraham pour lui annoncer la future venue de son fils Isaac et de la destinée de Sodome et Gomorrhe. Cela fut d'un naturel palpable et tangible qui ne laissa aucun doute sur l'intervention divine. Par la suite, ce genre d'intervention se répéta (*Gen. 21 / 22*).
- *Gen. 25 / 26* → Isaac fut aussi un homme qui s'entretint avec son Dieu.
- *Gen. 28 : 10-22* → Jacob fut d'abord visité par Dieu dans un songe (échelle entre le ciel et la terre où Dieu lui fit des promesses concrètes). Ensuite, quelques années plus tard (*Gen. 31 : 3, 10-13*), cela arriva plus souvent.
- *Gen. 32 : 9-12* → Jacob implora Dieu pour sa vie et celle de sa famille. Il fut exaucé puisque sa rencontre avec Esaü fut bénéfique à tous.
- *Gen. 32 : 24-32* → Jacob lutta physiquement avec Dieu jusqu'à l'obtention de la bénédiction demandée.
- *Gen. 46 : 1-4* → Dieu fit des promesses à Jacob dans une vision, pendant la nuit.

ΩΩ → La vie de prières des patriarches fut personnelle, avec des expériences individuelles avec Dieu.

- *Ex. 3 : 7-12 / Ex. 4 : 27-31* → L'Éternel dit à Moïse qu'il avait entendu les cris de détresse que le peuple d'Israël lui avait envoyés et qu'il allait y répondre. – C'est ce qu'il fit par la suite, et il conduisit le peuple jusqu'au pays de Canaan.
- *Josué 1 – 24* → Comme Moïse, Josué eut une relation personnelle avec Dieu, à base de laquelle il fit entrer le peuple dans le pays promis.
- *Juges 3 : 9-15 / 6 : 7-14* → Lorsque les enfants d'Israël n'obéirent pas à Dieu, celui-ci leur fit subir l'esclavage par les peuples d'alentour, jusqu'à ce qu'ils criassent ensemble à l'Éternel et qu'il leur envoya des libérateurs.
- *Juges 6 : 11-40* → L'Éternel prit l'initiative de donner des ordres sur la façon de libérer Israël de Madian.
- *I Sam. 1 : 9-20* → Anne, femme d'Elkana, de la montagne d'Ephraïm, demanda un enfant à Dieu, qui lui accorda d'enfanter Samuel.
- *I Rois 3 : 4-15 / 4 : 29-34* → Dieu prit l'initiative et apparut à Salomon en songe à Gabaon, en lui proposant d'accomplir ses désirs. Celui-ci lui [à Dieu] demanda de l'intelligence et de la sagesse, ce qui lui fut largement accordé, en plus d'un règne de gloire.
- *I Rois 18 : 36-40* → Elie, prophète de Dieu, invoqua l'Éternel qui lui répondit par le feu sur l'autel. Et le peuple entier tomba sur sa face et reconnut à haute voix que «c'était l'Éternel qui était Dieu».
- *Esdras 8 : 21-23* → Esdras et le peuple d'Israël invoquèrent Dieu pour qu'il leur donnât un voyage sain et sauf, ce qu'il leur accorda.
- *Néh. 4 : 9-15* → Néhémie et le peuple rebâtirent les murailles de Jérusalem. Ils prièrent Dieu pour les protéger de leurs ennemis. Celui-ci leur accorda son aide et anéantit les projets mauvais de leurs ennemis.
- *Néh. 9 : 3-8* → Néhémie et les Lévites invitèrent le peuple à bénir l'Éternel à haute voix. Ils firent cela en le louant fortement.
- *Mal. 3 : 16-18* → L'Éternel devint attentif à ceux qui le craignaient et dans sa compassion, il déclara qu'on verrait de nouveau une différence entre le juste et le méchant.
- *Prov. 15 : 29 / 28 : 9 / Néh. 1 : 4-9* → L'Éternel aime la prière des justes, mais il déteste celle des méchants.
- *Néh. 1 : 4-11 / Dan. 9 : 3-19 / Phil. 4 : 6* → La prière peut inclure l'adoration, l'action de grâces, la confession, la pétition [requête, réclamation faite en justice – Le Grand Robert].
- *I Rois 9 : 3 / Ezéch. 36 : 37 / Ps. 65 : 3 / Mat. 7 : 7* → L'Éternel exauce des prières sincères.

ΩΩ → Actions de prières tant individuelles que collectives. Il y eut des moments où Dieu prit l'initiative pour les événements déclenchés.

ΩΩ → Souvent, les actions de prières communautaires sont déclenchées par des besoins intenses du peuple, soit de libération, soit de réussite ou aussi de louanges à Dieu.

Etc., etc.

- **Jacq. 5 : 13-15** → Les anciens de l'église locale ont une charge particulière de prière, avec onction d'huile (suite à un appel spécifique du malade). Si cela est fait par une foi authentique, le Seigneur promet la guérison et, si nécessaire, le pardon des péchés commis.
- **Jacq. 5 : 16, 18** → A la base, toute prière de foi est promise pleine d'efficacité si une confession de péchés (si nécessaire) est effectuée. Elie nous est cité comme identique à nous, donc n'ayant rien de spécial, et ses prières avec instance furent exaucées malgré cela.
- **Jean 14 : 13** → Tout ce qu'un disciple de Jésus demande à Dieu, au nom de Jésus-Christ, lui sera accordé, car il va le faire. Néanmoins, cela devra correspondre à sa volonté exprimée dans sa Parole (**I Jean 5 : 14, 15**).
- **I Cor. 1 : 2** → Ceux qui invoquent le nom du Seigneur Jésus-Christ et qui sont saints ont la promesse que la grâce et la paix leur seront accordées.
- **Eph. 6 : 18, 19** → Nous sommes invités à prier tout le temps, et même à faire des supplications (avec persévérance et avec l'Esprit saint). Aussi, nous devons prier pour tous les saints, et afin que ceux qui évangélisent le fassent avec hardiesse.
- **I Tim. 2 : 8** → L'apôtre Paul exhorte les hommes à prier en tout lieu, en élevant des mains pures et en n'étant ni en colère, ni en ayant de mauvaises pensées.
- **I Pierre 3 : 7** → Les hommes mariés sont exhortés à se comporter avec leurs femmes respectives avec sagesse, en respectant leur sexe plus faible, comme devant aussi hériter de la grâce de la vie, afin que rien ne vienne faire obstacle à leur vie de prière.
- **Mat. 6 : 5, 6** → La vie de prière est un exercice secret (donc individuel) qui n'a rien de démonstratif. Ainsi, le Père céleste répondra.
- **Mat. 6 : 7, 8** → Jésus nous enseigne que prier efficacement ne consiste pas en beaucoup de paroles, mais en une série de paroles sincères. Le Père céleste connaît nos besoins et la situation, avant que nous ne l'invoquions.
- **Mat. 6 : 9-13** → Jésus nous transmet encore un modèle de prière que nous ferions bien d'appliquer personnellement et corporativement.

ΩΩ → Il y a des conditions à une vie de prière efficace et non vaine. Leur application est indispensable!

- **Ex. 17 : 8-14** → Dans une situation extrême de combat contre Amalek, Israël obtint la victoire, parce que Moïse pria Dieu avec les mains levées, de façon prolongée, assis sur une pierre et avec l'aide d'Aaron et de Hur.
- **I Rois 18 : 42** → Elie pria intensément, penché contre terre et la tête entre les genoux, jusqu'à la pleine victoire.

- *Ps. 35 : 13* → David pria pour ses ennemis malades en jeûnant et en se revêtant d'un sac. Il avait la tête penchée en avant comme s'il s'agissait d'un ami ou d'un frère dans la peine.
- *Dan. 9 : 20* → La confession individuelle (faite par un individu) ou celle du peuple peut s'avérer nécessaire dans certaines situations.
- *Mat. 6 : 5* → Se tenir debout publiquement, lors de sa prière, était considéré du temps de Jésus comme une marque de déférence spéciale par certains. Mais pas pour Jésus, qui s'y oppose comme un signe d'hypocrisie et ne donne aucune consigne spéciale quant à une position spécifique.
- *II Chron. 6 : 13* → Dans une situation spéciale, lors de l'inauguration du temple et face au peuple, Salomon pria à genoux, avec les mains étendues vers Dieu. Esdras fit de même à cause des mariages avec des étrangères (*Esdras 9 : 5*).
- *Néh. 8 : 6* → Esdras, Néhémie et le peuple levèrent les mains vers Dieu, puis ils s'inclinèrent et adorèrent l'Eternel.
- *Lament. 2 : 19 / Ps. 28 : 2* → Elevons nos cœurs et nos mains vers Dieu lorsque nous sommes dans la détresse.
- *Luc 18 : 13* → Le publicain pénitent se frappait la poitrine en demandant le pardon de Dieu.
- *Dan. 6 : 10, 11* → Daniel se mit à genoux pour prier et louer son Dieu.
- *Luc 22 : 41* → Dans sa prière intense à Dieu, dans le jardin de Gethsémani, Jésus se mit à genoux.

ΩΩ → Différentes positions et formes sont bibliquement usuelles, selon les circonstances. Jésus lui-même ne préconise aucune position extérieure imposée.

h) La prédication

L'action de «prêcher» est devenue, dans la synagogue, après l'exil, une part importante de la liturgie. Mais c'est surtout la venue de Jésus et de son œuvre de rédemption qui a mis son empreinte sur le christianisme naissant. Il a formé ses disciples en vue du fonctionnement de la jeune église d'une époque à venir et mondialement triomphante. Ainsi nous reconnaissons actuellement divers types de «prédications» qui sont courantes dans la vie ordinaire de l'église en action.

I) L'EVANGELISATION

Lors de son passage sur terre, une des activités principales de Jésus fut la proclamation de la Bonne Nouvelle, l'Évangile. Pour cela, il commanda à ses disciples de faire de même et de perpétuer cette pratique basique jusqu'à son retour futur.

- *Mat. 26 : 13* → Jésus prédit que la Bonne Nouvelle sera prêchée dans le monde entier.
- *Marc 16 : 15, 16* → Le commandement fut donné aux disciples de Jésus de prêcher la Bonne Nouvelle à toute la création.
- *Marc 16 : 20* → Les disciples de Jésus allèrent prêcher partout l'Évangile.

- *Mat. 28 : 19, 20* → Les disciples furent chargés par Jésus de faire de toutes les nations des disciples, en les baptisant et en les enseignant.
- *Luc 24 : 47* → La repentance et le pardon des péchés seront prêchés, en son nom, à toutes les nations.
- *Rom. 1 : 5, 6, 15* → Paul reçut de Dieu l’apostolat pour amener, au nom de Jésus, tous les païens, dont ceux de Rome, à l’obéissance de la foi. Il a un vif désir de leur annoncer l’Evangile.
- *I Tim. 2 : 3, 4* → Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la vérité.
- *Actes 2 : 38* → Pierre prêche l’Evangile à la foule de Jérusalem.

ΩΩ → Tout le contexte du Nouveau Testament nous enseigne que ce commandement concerne chaque disciple en particulier, individuellement. Donc, il peut s’exercer en l’absence de l’église.

II) L’ENSEIGNEMENT

Etroitement lié à la proclamation de la Bonne Nouvelle, nous retrouvons les diverses formes d’enseignement pour donner une assise solide à l’église naissante. Soumise aux diverses tentatives de récupération des nombreuses forces environnantes, la jeune église devait s’assurer de la pureté et de la solidité de ses bases. Ainsi, les disciples avaient reçu une solide formation par le maître Jésus. Cette formation contenait aussi bien le savoir que l’application pratique et l’être du disciple. Dès la première mise en route de cette église initiale, on peut constater les divers canaux par lesquels Dieu se manifesta pour l’enseignement :

- a) Enseignement ministériel;
- b) Enseignement par les anciens, par église locale;
- c) Enseignements spécifiques selon des dons spirituels.

L’exercice découlant d’un de ces canaux peut très bien concerner la relation d’individu à individu, comme celle d’individu à église. Ne connaissant pas à l’avance de quelle façon Dieu agira, la présence physique de l’église est requise de facto.

Analyse textuelle biblique

- *Mat. 7 : 21-23* → L’exercice pratique et concret de choses profondément spirituelles, présentées au Seigneur Jésus, n’ont pas constitué des arguments convaincants pour une acceptation d’entrée dans le Royaume des Cieux. Les requérants furent déboutés pour «avoir commis l’iniquité», ce qui est une traduction équivoque. En effet, ils sont accusés de produire l’«*anomia*», ce qui signifie qu’ils exercent des éléments concrets mais en l’absence de lois (ou de façon contraire à celles-ci). Ainsi, la justification par la grâce n’est pas un effet de la loi de Moïse mais elle n’autorise pas sa suppression.
- *Marc 8 : 31, 32* → Jésus dut enseigner à ses disciples beaucoup de choses fondamentales.
- *Etc.*

III) LE MINISTERE DE PROPHETE

Dans les temps où Dieu traita intensément avec l'homme apparurent des personnes avec une sensibilité particulièrement exercée pour recevoir ses informations appropriées. Ils eurent des terrains spécialement préparés, à l'époque de l'Ancien Testament, mais entrèrent de nouveau en service, dès la construction de l'église. Ils sont les ouvriers préparés par Dieu, pour des époques clés du peuple de Dieu. Ce ministère est un des cinq services utilisés par le Seigneur pour préparer l'église en vue d'atteindre la stature parfaite de Christ («*helikia*» → *Eph. 4 : 13*). Lorsque Dieu juge approprié d'intervenir par un de ses serviteurs prophètes, il le fait majoritairement en présence de l'église réunie et choisit le vecteur pour son message. Donc, n'essayons pas de lui imposer des solutions humaines.

IV) DIVERSES ACTIVITES MINISTERIELLES

On peut constater que Dieu choisit de se manifester par un ou plusieurs des serviteurs - ministères pour aider l'église à atteindre la stature parfaite de Christ («*helikia*» → *Eph. 4 : 13*). Sa décision définitive quant à la forme, au contenu ou au temps utilisé lui incombe souverainement. Pour cela, une soumission totale de l'église est requise.

V) TEMOIGNAGE

Le témoignage d'un enfant de Dieu est marqué par une vie digne de son Seigneur et placée sous son autorité. Mais majoritairement, ses positions fondamentales sont définies verbalement ou sous forme intelligible et claire. Ainsi, les paroles de leur témoignage et le sang de Jésus ont vaincu Satan et ses anges (*Apoc. 12 : 11 / Luc 12 : 8, 9 / Mat. 24 : 14*).

VI) EXERCICE DES DONN SPIRITUELS

Un aperçu fonctionnel de la vie de l'église locale nous est décrit clairement dans le *chapitre 12 de I Corinthiens*. On voit clairement que les divers dons spirituels, manifestés par Dieu à l'église sont d'essence surnaturelle et décrivent leurs exécutants comme membres inhérents du corps de Christ sur terre. Une partie de ces dons («*charismes*» = *dons de grâce; conséquences de la grâce*) sont exécutés verbalement, donc sous une forme de prédication directe ou indirecte.

i) Les chants

Le chant est utilisé très rapidement tout au long de l'histoire humaine, comme un exécutoire de l'âme, soit de joie, soit de tristesse, soit de célébrations diverses ou d'expressions profondes. Sa manifestation est individuelle ou communautaire et à la base psychique, mais avec des origines spirituelles possibles.

L'accompagnement par des instruments est favorablement promu et deviendra par la suite prioritaire.

Le livre des Psaumes est le plus ancien recueil de cantiques et la musicologie actuelle a fait des recherches vaines pour discerner un mode [musical] et un rythme utilisés.

La Bible reste très retenue quant aux diverses formes et façons exercées, ce qui semble démontrer une approche divine qui laisse à l'homme un large éventail de choix. Ne définissons donc pas des règles et applications «absolues» au travers de la «louange moderne».

Analyse textuelle biblique

- *Gen. 4 : 21* → Jubal fut le père de ceux qui jouent de la harpe et du chalumeau.
- *Gen. 4 : 22* → Tubal-Caïn forgeait tous les instruments d'airain et de fer.
- *Ex. 15 : 1-21* → Moïse et les enfants d'Israël chantèrent un cantique à l'Éternel.
- *Deut. 31 : 30* → Moïse prononça les paroles d'un cantique, en présence du peuple d'Israël.
- *Juges 5 : 1* → Débora chanta un cantique de victoire avec Barak.
- *Ex. 15 : 20* → Marie, sœur de Moïse, chanta avec toutes les femmes d'Israël, et s'accompagna du tambourin.
- *Mat. 26 : 30* → Dans la nuit pascale, Jésus et ses disciples chantaient des cantiques (ensemble).
- *Actes 16 : 25* → Paul et Silas, en prison, chantaient ensemble les louanges du Seigneur.
- *I Cor. 14 : 26* → L'église réunie chantait ensemble.
- *Eph. 5 : 19* → L'exhortation de s'entretenir par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels semble un moyen approprié d'être rempli du Saint-Esprit et définit plutôt un monologue qu'un chant d'ensemble (traduction rigoureuse). Elle est suivie d'une incitation à chanter et à jouer dans nos cœurs, ce qui souligne cette compréhension mais n'exclut pas le chant de l'église.
- *Col. 3 : 16* → Reprend cet enseignement en parlant d'instruction réciproque.
- *Apoc. 15 : 3, 4* → L'église réunie dans le ciel chante des cantiques.

ΩΩ → Le chant d'hymnes, de psaumes et cantiques spirituels est une action divine, tant individuelle que communautaire.

j) L'adoration et la louange

La pratique de chanter (chantonner), danser (dansoter) ou présenter un jeu instrumental accompagné de divers effets par moments (projecteurs, fumée, lumières, etc.), est devenu pour beaucoup de milieux ecclésiastiques (charismatiques, évangéliques divers, etc.) synonyme de «louange et adoration».

La recherche scripturaire et textuelle est très malaisée à cause du grand nombre de mots hébreux et grecs utilisés. Pour le contexte hébraïque, le mot le plus courant est «*hillel*», dérivant d'un terme qui signifie «faire du bruit» (*I Chron. 16 : 4 / Esdras 3 : 10 / Jér. 20 : 13, etc.*) Ainsi, on peut relever l'adjectif «*mehalal*» qui signifie «digne d'être loué et valorisé» ou le mot «*tehillah*» qui désigne «le chant de louange et d'adoration» (*Gen. 12 : 15 / Ex. 15 : 11 / Néh. 9 : 5, etc.*) Plus de 160 fois, ce terme est employé pour «chanter les louanges de Dieu».

De ces dénominations sont sortis des mots tels que «*alleluia / zimra / zamir / chabhaH / rum / romam*» et certains sont associés à des gestes corporels tels que «*barakh*» (plier les genoux; rendre hommage; louer) ou «*yadah*» (gestes accompagnant la louange; confession du nom de Dieu).

Quatorze mots grecs expriment les mêmes nuances. Les plus fréquents sont «*aineô*» (*Luc 2 : 13, 20*), «*epainô*» (*I Cor. 11 : 2, 17, 22*), «*eulogeô*» (*Mat. 14 : 19*), etc. Divers mots sont associés aux chants de louanges, comme «*hymneô, hymnos, psallô, allèuia*», etc.

Devant cette surabondance de termes et significations, nous nous rendons compte combien Dieu a laissé à l'homme la liberté dans ses expressions les plus profondes pour la louange. Donc abstenons-nous d'une liturgie humaine astreignante et absolue, pour l'individu comme pour l'église.

Toutefois, remarquons que la référence à «l'adoration» requiert une position de révérence envers Dieu plus marquée que ce qui est communément pratiqué.

Description

Le verbe «adorer» a un sens de rendre hommage à un être divin. Le verbe hébreu «*chaHa*» (utilisé plus de 170 fois) évoque le geste de s'incliner, se prosterner ou même se jeter face contre terre devant quelqu'un ou devant l'autel d'une divinité. C'était une marque de respect devant des supérieurs – hommes ou anges (*Gen. 18 : 2 / I Sam. 24 : 8 (9)¹ / I Rois 1 : 16, 23, 31*). Adorer Dieu, c'est donc d'abord reconnaître sa supériorité, se prosterner devant lui (parfois c'est associé à un terme soulignant le geste physique (*Ex. 34 : 8*)).

Le Nouveau Testament utilise plusieurs termes, mais le plus courant est «*proskuneô*» (NT : 59 fois; LXX 90 fois) et exprime la même idée que l'hébreu «*chaHa*» : se prosterner face contre terre (de «*kuneô*» = *baiser la terre* et «*pros*» = *vers*).

Seul Dieu a droit à notre adoration (*Mat. 4 : 10 / Jean 4 : 21-24 / I Cor. 14 : 25, etc.*)

Le chant et la musique sont donc des moyens d'exprimer notre «louange et adoration» envers Dieu, mais ils ne sont pas les seuls. Restons donc scripturaires et n'ajoutons pas nos interprétations personnelles et favorites.

k) L'enterrement

Les directives données au peuple de Dieu lors d'un deuil sont peu nombreuses. En principe, les rythmes, les rites et les coutumes usuels environnants sont respectés et on les applique avec une certaine sobriété, sauf en cas de pratique non scripturaire. Les règles suivantes sont appliquées :

- A l'époque des patriarches, les membres d'une même famille sont tous enterrés dans la même tombe (grotte, sépulcre creusé dans le roc) → *Gen. 23 : 19 / 25 : 9 / 49 : 31 / 50 : 13*.
- Les cadavres, sauf ceux des criminels, étaient rapidement enterrés → *Deut. 21 : 22, 23*.
- Le contact avec un mort rendait impur → *Nomb. 9 : 6 / Lévit. 21 : 1*.
- Lors du décès de quelqu'un de la famille, on pouvait pleurer, déchirer ses vêtements, s'arracher les cheveux, se frapper la poitrine, sauf le grand prêtre ou le nazaréen sous serment → *Lévit. 21 : 10 / Nomb. 6 : 7*.

¹ Selon les versions, le numéro du verset peut varier.

- Les Israélites n'avaient pas le droit de se faire des incisions dans le corps, de se tondre spécialement ni de se raser les bords de la barbe → *Lév. 19 : 27 / 21 : 5 / Deut. 14 : 1.*
- Des monuments étaient érigés comme mémoriaux → *II Sam. 18 : 18.*
- Les Hébreux ne brûlaient pas les corps, sauf exception → *I Sam. 31 : 12.*
(Mais rien dans la Bible ne dit que l'incinération serait un jugement de Dieu.)
- Du temps de Lazare et de Jésus, on enveloppait les bras et les pieds des morts de bandelettes de lin parfumées et on enroulait un linge autour de leur tête → *Jean 11 : 44 / 20 : 6.*

ΩΩ → Dans le cas de funérailles, l'église n'est pas forcément impliquée, et seules les personnes concernées y participent.

l) Services adjoints

Contrairement aux temps de notre Seigneur Jésus-Christ, la société environnante est devenue très astreignante et très exigeante quant au fonctionnement minimal de toute église. Ceci est encore dépendant de l'environnement politique par pays et met les diverses entités ecclésiales sous pression. Ainsi, on constate une imposition fondamentale de cette société de lois, règles et principes dans les domaines suivants :

- A) Administration;
- B) Technique;
- C) Services divers;
- D) Etc.

Tous ces groupes d'actions sont éminemment utiles et basiquement constructifs quand ils sont dans les mains de personnes **dédiées à Dieu et à son Eglise.**

Malheur à leur emploi en mauvaises mains!

m) Conclusions finales

Les pensées et directives exprimées dans ce document sont orientées vers une aide, dans une période difficile et délicate. Un besoin énorme de sagesse divine est indispensable, mais aussi une soumission sans équivoque à l'Écriture sainte.

Jean-Pierre Trachsel

Lussy, le 10 juin 2020 / Dernière mise à jour 08.07.20

Date de parution sur www.apv.org : 22.06.20